

OFFEMONT REALITES



Bulletin Municipal n° 18

sommaire

LE MOT DU MAIRE.....	1
ETAT CIVIL.....	3
REUNIONS DU CONSEIL.....	5
DU CONSEIL.....	5
LE CENTRE AERE.....	9
INFORMATIONS.....	15
OPERATION H.V.S.....	21
LES SOCIETES COMMUNIQUENT.....	23
ACTUALITES.....	33
VIE DES ECOLES.....	37
LA PAROLE AUX TRES JEUNES.....	39

Offemont Réalités

Directeur de la Publication : G. MONNIER
Publicité : s'adresser en Mairie Tél : 21.07.18
ou à M. Monnier Ecole du Centre - OFFEMONT.

Le présent numéro a été tiré à 1400 exemplaires par :

multi copies

15 rue Thiers BELFORT
tél. (84) 28.57.93

Diffusion gratuite - Reproduction et Vente Interdites
Dépôt légal N° 1/79

DESSIN COUVERTURE : Nathalie HANN - PHOTOS C. JOURD'HEUIL

Bulletin Municipal d'Informations
Mairie - 90000 Offemont

Lorsque ce bulletin pénétrera dans vos foyers, le temps sera bientôt venu d'échanger des vœux, de formuler des souhaits.

Les Conseillers Municipaux, les Adjointes et le Maire ne failliront pas à cette tradition séculaire.

Nous souhaitons que cette année qui va naître dans quelques jours soit meilleure que celle qui va disparaître. Meilleure pour nos quelque deux cents familles touchées par un conflit social sans doute le plus long , le plus dur, mais aussi sans doute le plus exemplaire que notre département ait jamais connu.

Nous souhaitons que les résultats acquis par la ténacité de la lutte leur apportent une part supplémentaire de mieux vivre, tant dans leur entreprise que dans leurs foyers ; la création de richesses par l'intelligence et le travail leur en confère le droit.

Nous souhaitons que la sagesse des hommes, et plus particulièrement celle de ceux qu'il est convenu d'appeler les « Grands » de ce monde, leur permette de dominer et de dépasser leurs divergences politiques ou religieuses, leurs conflits économiques ou territoriaux, et qu'ainsi soit préservée la paix mondiale, le bien le plus précieux de l'Humanité.

Nous souhaitons qu'ici, autour de nous, dans notre modeste commune, chacun oublie aussi ses différents et ses querelles particulières, et participe à l'élaboration d'une cité plus harmonieuse et plus fraternelle.

Que 1980 puisse conserver ou apporter à tous, la santé, la sécurité, la paix, la joie et le bonheur de vivre.

Le mot du Maire



BUREAUX OUVERTS

DU MARDI AU SAMEDI INCLUS
FERME LE LUNDI.

CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS

VOUS OFFRE SES SERVICES

Comptes chèques et Comptes Courants

Livrets de dépôts à vue et à terme

Bons de caisse

Virements et règlements périodiques

Epargne logement

Tirelires pour vos enfants

Vos besoins de crédits :

— Prêts construction

— Equipement familial

— Libre service familial

Change, etc...

Crédit Mutuel Voyages

Assurances toutes branches, etc...

Une banque qui n'appartient qu'à vous

- Compte courant
- Compte épargne rémunéré à 6,50 % net d'impôts
- Prêts

*Faites confiance à votre caisse par vos dépôts,
elle vous fera confiance par ses prêts*

Consultez-nous
pour résoudre
vos problèmes
financiers
et de
crédits
Service de
renseignements
gratuit

CMDP

BELFORT CENTRE
PLACE DE LA REPUBLIQUE
tél: 21.47.59

VALDOIE
22 rue Carnot
Tél : 21.42.77

BELFORT VOSGES
tel : 21.26.30

Naissances

ACHIR Zohair
né le 18 juin 1979 à BELFORT

ARTERO Jean-Eudes
né le 17 Août 1979 à SAINT-ETIENNE

ACVY David
né le 21 Novembre 1979 à BELFORT

BARLOGIS Jérôme
né le 17 Novembre 1979 à BELFORT

BELAID S.N.P. Karim
né le 24 Septembre 1979 à BELFORT

BEN CHAOUACHA Sonia
née le 1 Septembre 1979 à BELFORT

BEN MUSTAPHA Virginie
née le 16 Octobre 1979 à BELFORT

BEROLDY Cédric
né le 12 Septembre 1979 à BELFORT

BOUFROUKH Rachid
né le 5 Juillet 1979 à BELFORT

BURGUNDER Frédéric
né le 7 Octobre 1979 à BELFORT

COMTE William
né le 16 Août 1979 à BELFORT

CUNCION Wilfried
né le 9 Novembre 1979 à BELFORT

DRICI Kahina
née le 12 Août 1979 à BELFORT

ELKHALDI Farida
née le 18 Juillet 1979 à BELFORT

ELOUARDI Abdelmoutalibe
né le 29 juin 1979 à BELFORT

GELLNER Benoît
né le 28 Août 1979 à BELFORT

GEYER Jacky
né le 18 Septembre 1979 à BELFORT

JABAL Rahiba
née le 13 juin 1979 à BELFORT

KLEINPRINTZ Adeline
née le 9 Octobre 1979 à BELFORT

KOLOMYTZEFF Stéphanie
née le 9 Août 1979 à BELFORT

LAIR Sylvia
née le 14 Septembre 1979 à BELFORT

LASPERCHES Cyril
né le 16 Août 1979 à BELFORT

MAHI Mustapha
né le 30 Août 1979 à BELFORT

MKHANET Mourad
né le 2 Juillet 1979 à BELFORT

MORANDO Sébastien
né le 14 juin 1979 à BELFORT

NAFZIGER Virginie
née le 18 Juillet 1979 à BELFORT

PELLEGRINI Jean
né le 21 Septembre 1979 à BELFORT

PELLEGRINI Gabriel
né le 16 Octobre 1979 à BELFORT

PERRIGNEY Jérôme
né le 10 Août 1979 à BELFORT

PHILIPPON Renaud
né le 1 Octobre 1979 à BELFORT

PIOVANI Jérôme
né le 17 Octobre 1979 à BELFORT

REMY Alexandre
né le 30 Août 1979 à BELFORT

ROBERT Angélique
née le 14 Août 1979 à BELFORT

SALEM Farid
né le 1 Août 1979 à BELFORT

SALMON Nicolas
né le 3 Octobre 1979 à BELFORT

SEOUDI Kamla
né le 1 Août 1979 à BELFORT

ZUSATZ Jennifer
née le 7 Juillet 1979 à BELFORT

Mariages

Mariage de Serge Abdon Louis POTEL,
et de Brigitte PACZOS, du 2 juin 1979.

Mariage de Yves Gilles Denis GOUGLER,
et de Patricia FERBER, du 7 Juillet 1979.

Mariage de Philippe Dominique DAGON,
et de Chantal CRAMBERT, du 21 Juillet 1979.

Mariage de Victor Yoland NOURRY,
et de Evelynne Denise Rose JACQUOT, du 21 Juillet 1979.

Mariage de Pascal Jacques Fernand Marcel LE MEUNAIS,
et de Marie-Catherine MAZOLENT, du 21 Juillet 1979.

Mariage de Jean-François ROTHFUSS,
et de Réjane Micheline HENNEMANN, du 21 Juillet 1979.

Mariage de Georges Henri Fernand MEYSSONNIER,
et de Dzazira BOURENNANE, du 21 Juillet 1979.

Mariage de Jean-Michel HENRYOT,
et de Annie Simone Thérèse TISSERAND, du 11 Août 1979.

Mariage de Serge DI CRISTO,
et de Françoise Marie DAVAI, du 1er septembre 1979.

Mariage de Salem Gilbert Hugues MOLINARI,
et de Françoise Raymonde MERCIER, du 1er septembre 1979.

Mariage de Gilles BONNEMAISON,
et de Yolande Yvette GASSER, du 22 Septembre 1979.

ETAT CIVIL

Décès

Décès de Pauline Victorine DOMBROWSKI, Veuve STOCKEL, âgée de 72 ans du 14 Juin 1979 à OFFEMONT.

Décès de Giuseppe BARRA, âgé de 70 ans du 15 Juin 1979 à OFFEMONT.

Décès de Joseph RIETH, âgé de 52 ans du 16 Juin 1979 à BELFORT.

Décès de Roger Alfred DUBOIS, âgé de 73 ans du 21 Juin 1979 à BESANCON (25)

Décès de Jacques MARCHAND, âgé de 50 ans du 23 Juin 1979 à BELFORT.

Décès de Marcel ZEMP, âgé de 75 ans du 2 Juillet 1979 à BELFORT.

Décès de Jean Victor BILLERY, âgé de 62 ans du 10 Juillet 1979 à PONT D'HERY (39)

Décès de Thérèse Louise MESBAUER, épouse HELL, âgée de 69 ans du 13 Juillet 1979 à BELFORT.

Décès de Marcelle Andrée MARX, épouse THOMAS, âgée de 56 ans du 19 Juillet 1979 à OFFEMONT.

Décès de Marie Caroline Suzanne SCHAAF, veuve OSSETTE, âgée de 75 ans du 20 Août 1979 à BELFORT.

Décès de Edmond Léon Joseph BAILLY, âgé de 79 ans du 24 Août 1979 à BELFORT.

Décès de Joseph Georges HUGI, âgé de 69 ans du 26 Août 1979 à BELFORT.

Décès de Blanche OSSETTE, Veuve MULIER, âgée de 64 ans du 23 Septembre 1979 à OFFEMONT.

Décès de Lina KONIG, Veuve SIRE, âgée de 70 ans du 1er Octobre 1979 à BELFORT.

Décès de Berthe Alice MARSOT, Veuve CHELLINGUE, âgée de 95 ans du 10 Novembre 1979 à OFFEMONT.

Décès de Serge Guy SCHMITT, âgé de 34 ans du 12 Novembre 1979 à BESANCON (25)

Quêtes à Mariages

POTEL-PACZOS	108,50 F	Coop. scol. Offemont-Martinet Primaire Coop. scol. Offemont-Martinet Maternelle
GOULIER-FERBER	176,75 F	Ass. "Les Papillons Blancs"
DAGON-CRAMBERT	150,80 F	Bureau d'Aide Sociale
NOUFRY-JACQUOT	55,00 F	Pompiers d'Offemont
LE MEULAIS-MAZZOLENI	156,00 F	Club des Anciens Pompiers d'Offemont
ROTHFUSS-HENNEMANN	74,00 F	Centre "Le Trait d'Union"
MEYSONNIER-BOURENANE	82,20 F	Bureau d'Aide Sociale
HENRYOT-TISSERAND	162,50 F	Bureau d'Aide Sociale Pompiers d'Offemont
DI CRISTO-DAVAL	262,90 F	Coop. scol. Offemont-Centre Coop. scol. Cravanche
MOLINARI-MERCIER	152,20 F	Bureau d'Aide Sociale Coop. Scol. Offemont-Arsot
BONNEMAISON-GASSER	82,50 F	Coop. scol. Offemont-Martinet Maternelle
Noces d'Or MUCHERT	290,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Noces de Diamant REMY	300,00 F	Club des Anciens Bureau d'Aide Sociale
Don anonyme (M.E.)	100,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don de Me Trouillat - Rougegoutte -	30,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don de la S.A. HOUZE	300,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don anonyme	100,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don anonyme	20,00 F	Offemont-Réalités
Mme VOILLAND	50,00 F	Offemont-Réalités
Mme VOILLAND	50,00 F	Monument aux Morts
M. BOREL P. - Belfort -	50,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Mme DE LEUSSE	1.000,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. et Mme DESDAMES	100,00 F	Club des Anciens
Mme VOILLAND	50,00 F	Club des Anciens
Don anonyme	50,00 F	Club des Anciens
M. et Mme BROUQUE	25,00 F	Club des Anciens
Mme BELLI	30,00 F	Club des Anciens

Dons

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 JUILLET 1979

VENTE D'UNE MACHINE A ECRIRE

Le Maire expose au Conseil Municipal que par suite de l'achat de deux machines à écrire, une ancienne machine de marque EVEREST peut-être vendue.
Le Conseil Municipal autorise le Maire à céder cette machine à un acquéreur éventuel pour la somme de 100 F. La vente est conclue sur le champ, la machine servira pour le secrétariat de l'Association culturelle et sportive d'OFFEMONT.

OUVERTURE DE CREDIT

Le Maire expose au conseil Municipal que la réfection de la rue des Maquisards et de la rue du Fort par le service de l'Équipement a nécessité la pose de collecteurs d'eaux pluviales et la construction de regards. La nécessité de ces travaux n'est apparue qu'après l'adoption du budget supplémentaire 1978. C'est pourquoi, après avoir délibéré, le conseil décide d'inscrire au budget supplémentaire 1979 une somme de 65 829,67 F destinée à assurer le financement de ces travaux. Cette dépense sera équilibrée en recettes par un prélèvement du même montant sur l'emprunt restant à réaliser pour la réfection des rues.

CONSTRUCTION SUR PARCELLES

Le Maire expose au Conseil que deux maisons individuelles seraient susceptibles d'être édifiées sur les parcelles AH 45, 46, 47. Pour lesquelles une demande de certificat d'urbanisme a été demandée.

La première de ces maisons pourrait être desservie par la rue des Maquisards. La deuxième qui serait implantée dans la partie Est de ces deux parcelles ne peut être desservie que si la commune autorise le constructeur à utiliser comme voie d'accès la parcelle AH 48, propriété de la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le demandeur à utiliser la parcelle AH 48 comme voie d'accès à sa future construction, sous réserve qu'il presse à sa charge :

- l'aménagement sur la parcelle ci-dessus désignée d'une chaussée empierrée de 4 mètres de largeur et de la longueur nécessaire à la desserte de la propriété.

- La mise en place sous chaussée de réseaux, notamment d'eau, d'eaux usées, d'eaux pluviales, conformément aux indications qui lui seront fournies par les services du District ou de l'Équipement.

CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

Le Maire expose au Conseil Municipal que le tarif des concessions dans le cimetière a été fixé par délibération du 13 Mai 1977 et appliqué à partir du 1 juillet 1977.

Compte tenu de l'évolution générale des prix, il conviendrait de procéder à un réajustement des prix en vigueur.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe comme suit le barème applicable à partir du 1 Août 1979.

Concession de 15 ans :	27 F le m ²
Concession de 30 ans :	135 F le m ²
Concession de 50 ans :	300 F le m ²
Concession perpétuelle :	3000 F le m ²

Il est d'autre part précisé que les concessions simples occuperont une surface de 1,4 m par 2,4 m soit 3,36 m² et les concessions doubles 2,8 m par 2,4 m soit 6,72 m².

VENTE D'UNE CABINE TELEPHONIQUE

Le Maire expose au conseil que l'administration des P.&T. va procéder incessamment au remplacement de la cabine téléphonique située sur la place de la Mairie. Cette cabine est la propriété de la Commune. Le Conseil Municipal autorise le Maire à rechercher un acquéreur et à procéder à la vente de cette cabine.

CENTRE AERE

Le Maire expose au Conseil que le Centre Aéré de VALDOIE accueille au mois de Juillet environ 350 enfants de la commune d'OFFEMONT.

Le Conseil, après avoir délibéré et pour répondre à la demande du Foyer socio-éducatif du Collège de VALDOIE, organisateur du Centre, décide de lui accorder une subvention de 10 000 F, cette somme étant inscrite au budget primitif 1979.

LOTISSEMENT - SUBVENTION

Le Maire donne connaissance au Conseil du projet présenté par le Cabinet CLERGET à Belfort et tendant à améliorer la qualité du lotissement de la Rue de Gaulle. Ce projet consiste dans l'établissement de réseaux souterrains, électriques et téléphoniques.

Le prix des réseaux souterrains revient à 103 399 F H.T. Celui des réseaux aériens à 43 020 F. soit une différence de 60 379 F. Le conseil approuve ce projet, décide la réalisation et demande une subvention pour l'amélioration de la qualité du lotissement.

OPERATION H.V.S. BUREAU D'ETUDE

Compte tenu des entretiens qui ont eu lieu courant juin 1979 avec les représentants de l'atelier TEL 22 rue des Martyrs à PARIS, et après avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de confier les études de réhabilitation à ce bureau d'études.

SEANCE DU 31 AOUT

OPERATION H.V.S.

Le Maire rappelle au Conseil que par délibération du 13 juillet 1979, le projet H.V.S. a été confié à l'atelier TEL. Le conseil après avoir délibéré, confirme la demande des études du pré-dossier à cet Atelier qui en a fait connaître le montant soit 93 949, 79 F.

Le financement de cette étude sera assuré de la façon suivante :

- 1/3 par l'Etat soit 31 316,60 F
- 1/3 par l'Office Départemental H.L.M. soit 31 316,60 F
- 1/3 par la prise en charge par le Conseil Général de la part financière de la Commune d'OFFEMONT soit 31 316,60 F.

Malgré cette participation financière du Département, le Maître d'ouvrage demeurera le fait de la commune d'OFFEMONT.

CENTRE AERE FRANCAS

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention (voir par ailleurs) passée entre la commune d'OFFEMONT et la Ville de BELFORT relativement à l'utilisation d'un terrain d'une surface de 3 ha 42a 62 ca (à l'emplacement des anciens casernements du Rudolphe) et destiné à l'édification d'un Centre Aéré par la Ville de BELFORT.

SEANCE DU 18 OCTOBRE

ARSOT - OPERATION H.V.S.

Les représentants de l'Atelier TEL désignés par la commune d'Offemont, pour la réalisation de l'opération H.V.S. à l'Arsot, exposent les conclusions auxquelles ils sont parvenus en ce qui concerne les interventions sur le cadre bâti, les espaces extérieurs et les équipements collectifs (voir par ailleurs): Le Conseil Municipal après délibération, adopte les conclusions de l'Atelier TEL. Cependant il tient à rappeler l'incapacité totale de la commune à participer financièrement à l'opération.

AIDE AUX FAMILLES EN DIFFICULTE.

Le Conseil, considérant la gravité du conflit Alstom et les difficultés financières qu'elle occasionne à de nombreuses familles dont certaines habitent la commune.

- exprime à nouveau sa solidarité avec les travailleurs en lutte:
- Décide d'apporter une aide de 10 000 F aux travailleurs Alstom en difficulté et à leurs familles.

SEANCE DU 9 NOVEMBRE

GREVE ALSTHOM

Le Maire donne la parole à Monsieur RAUSHER André qui expose la situation dans les Etablissements ALSTHOM ATLANTIQUE. devant la durée du conflit, il insiste sur la situation financière très critique des familles où les deux membres du couple sont employés dans l'usine: Après avoir entendu l'exposé, le Conseil renouvelle son soutien le plus total aux ouvriers en lutte.

ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE

Le Maire rappelle au Conseil le projet de l'école intercommunale OFFEMONT-VETRIGNE qui se situera derrière l'école du Centre. Après quelques hésitations concernant les incidences financières de ce projet sur les revenus de la commune, le Conseil décide la construction de cette école maternelle:

CENTRES AERES FRANCAS

Le Maire rappelle au Conseil que toutes les années, des enfants de la commune d'OFFEMONT fréquentent les centres aérés de notre département. En conséquence et après avoir délibéré, le Conseil comme chaque année accorde une subvention de 3 F par jour et par enfant fréquentant le centre. Il est donc accordé une subvention s'élevant à 1 477 F.

TRANSPORTS PUBLICS

Le Maire donne les dernières informations concernant les futurs réseaux de transports publics qui desserviront notre commune. La desserte urbaine devrait fonctionner dès le 1er Janvier dans le quartier de l'ARSOT et un service régulier aurait lieu dans le village (voir par ailleurs).

POLLUTION DE L'ETANG DES FORGES

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Association de pêche et de pisciculture de BELFORT a formé un pourvoi devant le Tribunal administratif de BESANCON suite à une mortalité constatée dans l'étang des Forges, le 24 juin 1972. Le Conseil délibérant sur cette affaire, déclara que la mortalité piscicole survenue à l'époque est due à des causes fortuites : baisse de la pression atmosphérique, température, orage... aggravées par un mauvais état d'entretien du sol de l'Etang... dont la commune d'OFFEMONT ne saurait être rendue responsable. Le Conseil réaffirme que si la commune d'OFFEMONT pollueait l'Etang des Forges, c'est que le rejet ou l'ajournement des demandes de subventions mettait la commune dans l'impossibilité totale de réaliser son réseau d'assainissement. En outre, le Conseil Municipal demande que tous les organismes ou collectivités participant à l'époque à la pollution soient recherchés. En particulier, il estime que la ville de BELFORT principalement par sa décharge et l'absence du réseau d'égout dans certaines rues du quartier des forges et dans la rue de la 5ème D.B. a ainsi participé à la pollution et y contribue encore ainsi que l'établissent les comptes rendus de commissions et de conseil municipal parus dans la Presse.

De ce fait, le Conseil Municipal de la commune d'OFFEMONT croit devoir autoriser la commune à appeler en garantie la Ville de BELFORT.

SOCIETE MUTUALISTE

Le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre de Monsieur le Président de la Société Mutualiste Complémentaire de la Sécurité Sociale du Personnel de la Ville de BELFORT. Le montant des sommes versées à cette société par les agents affiliés de la commune d'OFFEMONT s'est élevée en 1977 à 1 759,13 F. En conséquence, le Conseil autorise le Maire à verser à la Société Mutualiste une subvention de 879 F soit 50 % des cotisations versées.

GREVE ALSTHOM

Le Conseil entend l'exposé de Monsieur RAUSHER André, conseiller municipal concernant la grève survenue aux Etablissements ALSTHOM-ATLANTIQUE: Après avoir délibéré le Conseil décide à l'unanimité :

- D'envoyer le jeudi 4 Octobre, à Monsieur SCHULTZ, président directeur général d'Alsthom Atlantique le télégramme suivant ; «Conseil Municipal d'OFFEMONT réuni 3 Octobre demande avec force que négociations s'ouvrent immédiatement dans intérêt travailleurs et population».

- De demander que de très larges facilités soient accordées aux travailleurs en grève pour le paiement de leurs impôts, et qu'en particulier soient acceptées des reports d'échéance et des versements échelonnés.

ACHAT DE TERRAIN

Le Maire rappelle au Conseil que par délibération en date du 27 avril 1979, il s'est prononcé pour l'acquisition d'un terrain de 2 a 37 ca situé à l'intersection de la rue A. BRIAND (C.D.22) et de la rue du Fort. Après en avoir délibéré le Conseil demande à Monsieur le Préfet de bien vouloir déclarer d'utilité publique cette opération.

COMMISSION D'ETUDES

Le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur le Préfet en date du 26 septembre 1979 relative à la composition de la Commission d'Etudes du Schéma de Secteur et d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération Belfortaine élargie. Après avoir délibéré, Le Conseil se prononce favorablement pour la représentation de la commune au sein de cette commission. Monsieur GAHLER Michel deuxième adjoint, est élu représentant de la commune.

Le Centre Aéré Francas

Dans la séance du 3 octobre, le Conseil municipal, après avoir délibéré, autorise le Maire à signer la convention passée avec la ville de BELFORT relative à l'utilisation d'un terrain situé au lieu-dit l'ARSOT (emplacement des anciens casernements du Fort du Rudolphe) et destiné à l'édification d'un Centre Aéré par la ville de BELFORT.

Voici le texte de la convention passée entre la ville de BELFORT et la commune d'OFFEMONT.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 , La commune d'OFFEMONT met à la disposition de la ville de BELFORT, pour une durée de 99 ans et pour le prix de 1 F par an, un terrain situé au lieu-dit « le Fort du Rudolphe » d'une superficie de 3 ha 42a 62ca, dont 1 ha environ est boisé.

ARTICLE 2 : La commune d'OFFEMONT conservera l'exploitation de la partie boisée qui sera, cependant, ouverte aux activités ci-après.

ARTICLE 3 : La ville de BELFORT édifiera sur cette parcelle un Centre aéré en dur qui sera réservé à des activités socio-culturelles.

ARTICLE 4 : Tout changement d'activité sera subordonné au consentement de la commune d'OFFEMONT.

ARTICLE 5 : A défaut de ce consentement, la commune d'OFFEMONT pourra exercer un droit de préemption.

ARTICLE 1 : Tant que fonctionnera le Centre aéré en tant que tel, la priorité sera réservée pendant le mois d'Août aux enfants de la Commune d'OFFEMONT et, à défaut à ceux de la ville de BELFORT.

ARTICLE 6 : Tant que fonctionnera le Centre aéré en tant que tel, la priorité sera réservée pendant le mois d'Août aux enfants de la Commune d'OFFEMONT et, à défaut, à ceux de la ville de BELFORT.

ARTICLE 7 : Pendant le reste de l'année, priorité sera donnée aux enfants de la ville de BELFORT, et, à défaut à ceux de la Commune d'OFFEMONT.

ARTICLE 8 : La ville de BELFORT met à la disposition de la commune d'OFFEMONT pour une durée de 99 ans et pour le prix de 1 F par an, un terrain de 55 a sis en face de l'Ecole de l'Arsot.

ARTICLE 9 : Ce terrain est mis à la libre disposition de la Commune d'OFFEMONT qui toutefois, ne pourra édifier de construction qu'avec le consentement de la Ville de BELFORT.

Cette convention étant passée le Maire de notre Commune a demandé par téléphone aux FRANCAS (Francs et Franches Camarades) des informations concernant le projet de ce futur Centre aéré. Voici la réponse de cette association :

HISTORIQUE DU PROJET :

Depuis plusieurs années, environ 3 000 enfants de BELFORT fréquentent chaque année des centres aérés mis sur pied par les FRANCAS avec le concours de Communes extérieures : CRAVANCHE, MORVILLARS, ROUGEMONT le CHATEAU, MEROUX ...etc La Commune de BELFORT n'accueillant qu'une infime partie de ces enfants alors que les Communes citées ci-dessus ont leurs propres besoins.

Pour répondre à cette lacune, la ville de BELFORT recherchait la possibilité de construire un centre aéré.

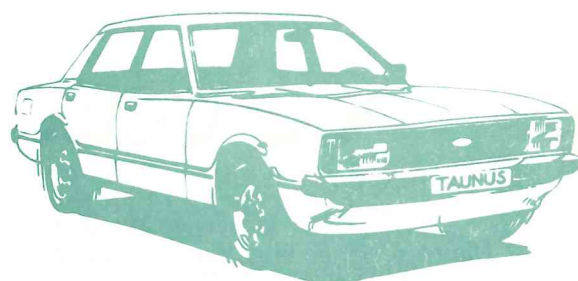


CHAUFFAGE
SANITAIRE
COUVERTURE

Entreprise Ettwiller

90000 BELFORT - 11^{bis}, Rue de Saverne

tél. 21.26.66



FORD TAUNUS SECURITE

7-9-11-13 CV

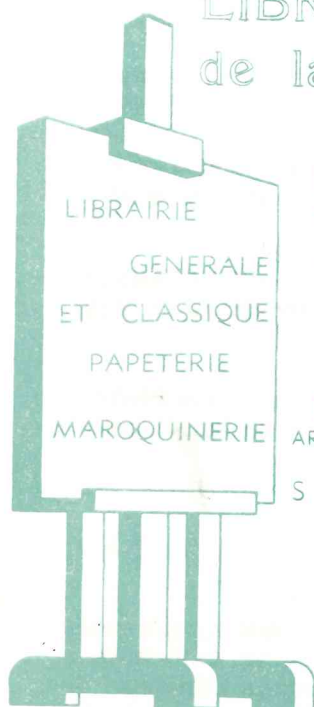
Légendaire robustesse et sécurité. 

Garage J. WITTLINGER

10 - 15, rue de Turenne

BELFORT - Tél. 21.63.99

LIBRAIRIE de la ROSERAIE



R. RAMA

FOURNITURES SCOLAIRES

MATERIEL DIDACTIQUE

JEUX EDUCATIFS

FOURNITURES DE BUREAU

PETIT MATERIEL

GRAVURE MINUTE

ARTICLES DE CADEAUX

STYLO-PHOTO

120, avenue Jean-Jaurès -

BELFORT

Tél. 21.24.17

TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS

TERRASSEMENTS

S.A SCHENINI

76, Rue Aristide Briand - TEL : 21.17.31
90000 - OFFEMONT

Des difficultés pour trouver le terrain ont été très nombreuses, après plusieurs études, le choix s'est porté sur l'ancien casernement du «Rudolphe», terrain appartenant à la Commune d'OFFEMONT.

Une convention liant les deux communes a été mise sur pied, permettant d'ouvrir des places de centre aéré aux enfants d'OFFEMONT.

LE PROJET

SON BUT : Accueillir 200 enfants en Centre Aéré durant toutes les périodes de vacances.

Organiser parallèlement aux activités enfants des stages de formation de cadres «Animateurs et Directeurs de Centres Aérés».

Ouvrir les espaces techniques aux scolaires sous forme de journées ou d'après-midi.

Effecture des échanges de groupes d'enfants avec d'autres régions.

SA CONCEPTION : Le Centre Aéré sera conçu sous forme d'unités permettant de regrouper les enfants par groupes d'âge.

Une Unité appelée «Centre d'Activités» devant permettre les activités du type polyvalent faisant appel à tous les enfants.

DECOUPAGE :

Une Unité «PETITS»	de 4 à 6 ans	: 70 enfants
Une Unité «MOYENS»	de 7 à 10 ans	: 100 enfants
Une Unité «GRANDS»	de 11 à 14 ans	: 30 enfants

Un Centre d'activités ouvert à toutes les tranches d'âges et permettant également le fonctionnement du tiers temps pédagogique «accueil des scolaires».

Une Unité Administration et services généraux comprenant :

- 1 bureau
- 1 salle de réunions
- 1 infirmerie
- 1 logement concierge
- 1 cuisine
- 1 unité restauration moyens, grands
- 1 unité restauration petits.

Un centre d'Hébergement : 50 lits:

Organisation de stages et échanges de groupes d'enfants. Durant l'été le niveau inférieur du Centre d'Hébergement «Salles de travail » permettra de porter la capacité d'accueil à 270 enfants.

LE FINANCEMENT.

Il sera réparti entre différentes collectivités :

- Ville de BELFORT
- Caisse Nationale d'Allocations Familiales.
- Département
- Ministère de la jeunesse et des Sports.

L'Etat d'avancement de l'étude ne permet pas actuellement de préciser la répartition des charges entre les différentes collectivités.

Quant à la commune d'OFFEMONT, elle met à la disposition de la Ville de BELFORT un terrain' sous forme de bail amphithéotique à 99 ans sous réserve d'ouverture de places pour les enfants d'OFFEMONT.

GESTION DU CENTRE AERE :

Elle sera régie par une convention entre la ville de BELFORT et les FRANCAS, un comité de Gestion devant être mis en place comprenant :

- Les représentants des collectivités locales.
- Les représentants de la C.A.F.
- Les représentants des familles utilisatrices
- Les représentants des FRANCAS.

RHIN & RHONE

Anciennement : KRONBERG

CHARBONS DE 1 ère QUALITE

FUELS - NAPHTEX

RHIN et RHONE, c'est aussi.....

L'ENTRETIEN et le DEPANNAGE DE VOS

BRULEURS

Le FINANCEMENT de NOUVELLES
INSTALLATIONS

La TOURBE FLORA POUR VOS JARDINS

LES PRODUITS ANTIPOLLUTION : FAIENCIT

AGENCE DE BELFORT :

Rue La Fontaine Tél : 28.21.95 et 28.21.02

ECOLE D'ACCORDEONS-NOUGENOT

VENTE.....LOCATION

SOLFEGE

76 Avenue J. JAURÉS 90000 BELFORT

Tél. **21.45.15**

BUDGET

Le Budget supplémentaire destiné à apporter quelques correctifs aux prévisions de recettes et de dépenses du budget primitif et à permettre aussi l'utilisation des excédents de l'exercice précédent- quand ils existent- a été adopté par le Conseil Municipal dans sa séance du mois d'Août.

La section de fonctionnement subit peu de modifications par rapport à celle du budget primitif. Les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à 695 700 .

PARMI LES DEPENSES, NOUS RELEVONS :

- Acquisition de terrain	60 000
- Groupe scolaire Jean Macé	53 000
- Amélioration chauffage	40 000
- Rues	263 000
- Trottoirs, eaux pluviales	106 000
- Espaces verts	25 000

EN RECETTES :

- Excédent d'investissement 1978	230 700
- Subventions	75 000
- Emprunt	100 000
- Aliénation terrains	172 000
- Remboursement de travaux	116 000

**CHAUFFAGE
COUVERTURE
ETANCHEITE
ZINGUERIE**

HOUZE S.A.

43, rue des Maquisards - OFFEMONT - 21.14.26

SERRURERIE
FERMETURES DE BATIMENTS

MENUISERIE ALUMINIUM
VOLETS ROULANTS
PORTES BASCULANTES
PORTES D'ENTREES

n. casadéi

Devis gratuit sur demande

90150 PHAFFANS

TÉL. 29.80.91



Ambulancier TAXI

J. KIRAZIAN

A votre service

**JOUR
et
NUIT**

Toutes distances

RUE DE L'ÉTANG
OFFEMONT - BELFORT

Tél: 21-17-18.



Marcel FALLOT

CYCLES - MOTOS

66, avenue Jean Moulin - BELFORT

Téléphone (84) 21.11.25

CONCESSIONNAIRE

MOTOCONFORT



Mobylette C A D Y

VENTILATION
ENTRETIEN

CHAUFFAGE
SANITAIRE

Tél : 21.34.72
16, rue des EYGRAS
90 - OFFEMONT

JACQUES HOSSELET

Informations

DENEIGEMENT DES TROTTOIRS

Il est rappelé que le déneigement des trottoirs relève de la responsabilité des riverains. Après chaque chute de neige ceux-ci sont tenus de nettoyer la longueur de trottoir située au droit de leur propriété.

OBJETS ENCOMBRANTS

Rappel : Pour le ramassage de ces objets, le jeudi, faites-vous inscrire en Mairie, au plus tard, le mardi qui précède ce ramassage. Tél : 21.07.18

LES CHIENS QUI DIVAGUENT

Encore et toujours.....

LE MOT DE L'AGENT D'ENTRETIEN

Nous donnons ici la parole à Monsieur HUVIER :

«Comme vous avez pu le constater, c'est avec coeur que j'ai pris la relève de Monsieur DAUMAS et déjà beaucoup d'entre vous m'ont félicité pour le travail accompli.



Et pourtant je ne cherche pas les compliments, ce que je fais, doit être fait. Si vous êtes satisfaits de mon travail, aidez-moi à tenir notre petite ville propre, son cimetière en particulier. Pour cela, c'est très facile :

Evitez de laisser trainer vos déchets à droite et à gauche, ne videz pas vos cendriers de voitures et les papiers de bonbons sur les parkings. Apprenez à vos enfants qu'ils ne doivent pas massacrer les jardinets d'agrément bordant la rue principale, ni piétiner les pelouses.

Night Club

71, RUE ARISTIDE BRIAND

90000 - OFFEMONT

Tél : 21.00.95

et si vous passez par DIJON

Mr et Mme MURA se feront une joie

de vous accueillir



S. E. B. A. C.

110, RUE ARISTIDE BRIAND

90000 - OFFEMONT

Tél : 22.27.27

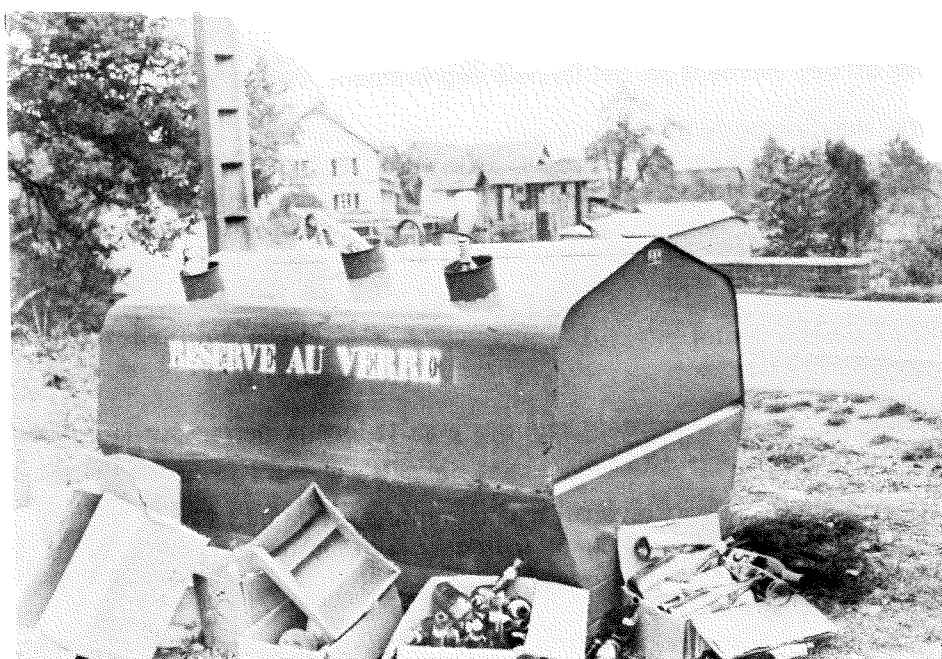
Dans le cimetière, la petite forêt vierge a disparu et pour l'instant tout est propre. Pour le garder dans cet état, mettez les fleurs fanées et les vieilles couronnes dans les bacs placés à cet effet.

En suivant ces conseils, vous vous éviterez des ennuis, car toute infraction dorénavant sera sanctionnée comme il se doit. Ne nous n'y obligez pas, il est si simple de faire preuve d'un peu de civisme et de bonne volonté ! d'avance MERCI!!!

RESERVE AU VERRE

Suite logique de ce qui précède :

Il n'existe pas encore de réserve analogue à celle du verre pour jeter les vieux cartons, cela viendra peut-être, mais en attendant il vaut mieux les mettre aux ordures ménagères que de les faire joncher le sol autour de la réserve au verre. D'autre part si la réserve est pleine, il suffit de patienter un peu...



DEGREVEMENT D'IMPOTS LOCAUX

Certains dégrèvements légaux peuvent être obtenus auprès du Centre des Impôts. Peuvent en bénéficier :

1 TAXE FONCIERE

- Les titulaires de l' Allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité, quel que soit leur âge, s'ils occupent leur habitation, soit seul ou avec leur conjoint, soit avec des personnes à charge au sens de l'impôt sur le revenu, soit avec d'autres personnes titulaires de la même allocation.

- Les redevables âgés de plus de 75 ans au 1er janvier de l'année d'imposition pour l'immeuble habité exclusivement par eux, lorsqu'ils ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu au titre de l'année précédente.

2 - TAXE D'HABITATION

Les contribuables réunissant les conditions suivantes

Pour un dégrèvement total, il faut être :

- Titulaire de l'allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité ou âgé de plus de 75 ans ou infirme ou invalide.
- Ne pas être passible de l'impôt sur le revenu.
- Habiter seul ou avec le conjoint ou avec des personnes à charge au sens de l'impôt sur le revenu ou avec des personnes susceptibles de bénéficier du même dégrèvement du fait de leur situation.

Enfin, si vous avez du mal à régler vos impôts, vous pouvez :

- En expliquant vos raisons, exercer un recours gracieux auprès des services des impôts;
- Solliciter de votre percepteur (toujours en précisant le pourquoi de vos difficultés) des délais de paiement, ou, si vous avez été l'objet d'une majoration pour paiement tardif, lui en demander la remise gracieuse.

Pour un dégrèvement partiel (appelé dégrèvement fixe) il faut :

- être âgé de plus de 65 ans;
- ne pas être passible de l'impôt sur le revenu.
- habiter dans les mêmes conditions que celles décrites ci-dessus ;
- bénéficier d'un appartement dont la valeur locative soit inférieure ou égale à 4 260 F (somme indiquée sur la feuille d'impôts locaux)

LES IMPOTS LOCAUX (suite)

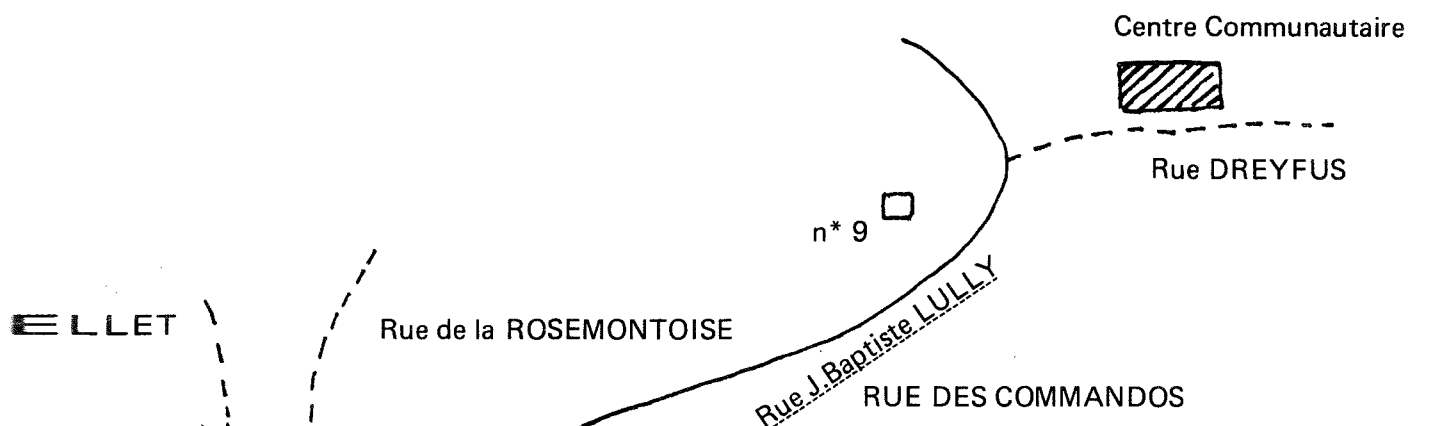
A titre indicatif, le montant réel des impôts locaux perçus sur la commune d'OFFE-MONT en 1979 , à été de 1 292 747 F.

De cette somme la part revenant à la commune est de 543 120 F.
La commune touche donc quand même 42 % des impôts locaux.....

UNE NOUVELLE RUE

L'Office H.L.M. a édifié à l'emplacement des anciennes cités d'urgence, un petit bâtiment de 19 logements de type F3 et F4

Dix maisons individuelles seront également construites dans ce secteur. La rue qui desservira cet ensemble s'appellera Rue Jean-Baptiste LULLY. Le bâtiment de 19 logements actuellement occupés porte le n° 9. Pour mémoire, Jean-Baptiste LULLY était un musicien français né à Florence en 1632 et mort à Paris en 1687. Il est en particulier l'auteur du Ballet du Bourgeois me . Afin d'éviter les confusions, maintes fois constatées, les rues Dreyfus et Marchegay qui desservent Offemont et Valdoie recevront prochainement une dénomination nouvelle.



Point de vue

LE RAMASSAGE SELECTIF DU VERRE.

Après d'autres groupements urbains qui s'étaient lancés, en précurseur, dans le ramassage sélectif des détritux et notamment du verre et considérant que l'un et l'autre, les résultats étaient satisfaisants, le Conseil du District de l'Agglomération Belfortaine qui regroupe la plupart des grosses communes, s'est préoccupé à son tour d'ériger un système similaire dans notre Territoire. Ceci se passait en 1978.

Comme on s'en doute, ce n'est pas les yeux fermés que le D.A.B. par une très forte majorité (31 voix pour, 1 contre et 2 abstentions) a décidé de faire une réalité de ce qui, jusqu'alors n'était qu'une idée, mais à la suite d'études très détaillées et en prenant en compte les paramètres propres au Territoire. Ceci se passait le 26 Janvier 1979.

Selon l'importance et l'étendue de la collecte, le résultat toujours positif selon ces études passait d'un bénéfice annuel assez maigrichon de 8 200 F à un bénéfice plus en chair de 70 000 F.

La mise en place des Conteneurs s'est faite entre le 19 et le 22 Mars.

OFFEMONT prenait un départ assez laborieux, puisqu'au bout de 2 semaines, le rendement par tête d'habitant n'était que de 650 g. Alors qu'ELOIE caracolait en tête avec 4 kg 120.

Le 29 Mai, ELOIE était toujours en tête avec 2Kg800 par mois et par habitant et OFFEMONT presque lanterne rouge avec seulement 1 Kg 100 (c'est ESSERT qui ferme la marche avec 1 Kg).

Il n'est pas question de se lancer dans une émulation à corps perdu et d'aller mettre les bouteilles dans le conteneur avant qu'elles ne soient vides pour augmenter le rendement de la commune, mais un effort qui, en définitive, coûterait peu, est à accomplir (nul carafon ne devrait plus prendre le chemin des poubelles) afin que ce ramassage du verre soit une vraie réussite, chacun d'ailleurs devant y retrouver son compte.

A noter que le bénéfice qui sera sous une forme ou sous une autre, redistribué aux communes par le District, devrait augmenter par la diminution des frais de publicité qui étaient importants et indispensables pour le lancement de l'opération, par le fruit de l'expérience acquise et aussi peut-être par une extension du ramassage sélectif vers le P.C.V. le carton etc.....

En marge de l'aspect financier de l'opération, certaines voix çà et là au sein même des Conseils Municipaux, s'étaient élevées contre le principe même de l'opération, arguant du fait qu'elle allait servir les intérêts d'un groupe privé -B.S.N.- en l'occurrence à qui le District vend le verre. Se trouve alors posé la question de savoir s'il est amoral qu'un intérêt privé puisse aller de paire avec l'intérêt général ? Une grosse majorité de conseillers a répondu non à cette question, estimant que plutôt que d'être devant une tartine de déconfiture, il valait mieux manger une ration même petite de tarte, quitte à la partager avec B.S.N. ou Tartempion.

C'est en définitive toute la notion du commerce qui est en cause et autant nous dirons oui à l'individu s'il est débrouillard et créateur, autant nous lui dirons non s'il est combinard et spéculateur.

Il appartiendra bien sûr au D.A.B. d'être vigilant dans ses tractations avec B.S.N. et si par extraordinaire et contre toute attente - mais ceci n'est pas à exclure systématiquement, car une étude aussi minutieuse soit-elle ne peut prendre en compte les impondérables - l'opération s'avérerait déficitaire, le D.A.B. n'aurait bien sûr pas le droit de le maintenir au seul bénéfice de B.S.N. Mais ceci, encore une fois semble improbable.

BAUMANN

entrepreneur

Travaux publics

Démolitions batiments

Concassage

Location de containers

Livraison de béton prêt

S.A.R.L. 18 rue Aristide Briand OFFEMONT- tél : (84
21.25.14 et 21.06.10

OPERATION HABITAT & VIE SOCIALE

Dans le numéro précédent (O.R. 17) le Maire exposait ce qu'était l'opération H.V.S. En quelques mots, cette opération consiste à une réhabilitation de la cité de l'ARSOT quartier H.L.M. qui a été édifié dans des conditions bien particulières. Il fallait faire vite afin d'abriter un grand nombre de personnes.

C'est le Comité Interministériel «Habitat et Vie Sociale» qui est chargé de mener cette opération. La commune d'OFFEMONT qui est le maître d'ouvrage avait confié à l'atelier TEL de Paris la présentation d'un pré-dossier. Nous vous en présentons ici les principales conclusions.

INTERVENTION SUR LE CADRE BATI

- Protection thermique des façades, combles et planchers sur caves.
- Isolation phonique
- Mise en conformité de l'installation électrique de certains logements
- amélioration de l'équipement sanitaire et de la sécurité en matière d'incendie
- transformation de certains logements (duplex, redistribution ou accroissement des surfaces, aménagement des sous-sols)

DEVELOPPEMENT DE LA VIE SOCIALE

- Réaménagement des espaces extérieurs (circulation automobile, aires de stationnement cheminements piétons.....)
- création de lieux d'animation
- amélioration des entrées et pieds d'immeubles
- réadaptation des équipements et services collectifs
- renforcement des moyens d'entretien du quartier

INCIDENCES FINANCIERES

Pour le cadre bâti	29 782 000 F
(soit un coût moyen de 65 600 F par logement)	
Pour les espaces extérieurs.	5 226 000 F
Pour les équipements collectifs	4 500 000 F
Ce qui amène le total fort respectable de.	39 508 000 F
(approximativement 4 milliards de centimes)	

Le Financement de cette opération pourrait être assuré par l'Etat, la région, le département et L'Office H.L.M.

OFFEMONT DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

Le découpage administratif du Territoire de BELFORT peut se faire ainsi :

- 1 ARRONDISSEMENT	BELFORT	
	130 500 Habitants 12 % de la population Franc-comtoise	
	Densité de la population : 214 Habitants / km ²	
- 13 CANTONS	BEAUCOURT	6 Communes
	BELFORT	
	- Centre	
	- Est	
	- Nord	1 Commune
	- Ouest	
	CHATENOIS LES FORGES	10 Communes
	DANJOUTIN	11 Communes
	DELLE	8 Communes
	FONTAINE	21 Communes
	GIROMAGNY	18 Communes
	GRANDVILLARS	14 Communes
	ROUGEMONT LE CHATEAU	4 Communes
	VALDOIE	6 Communes
- 99 COMMUNES.		

Notre commune fait partie du Canton de VALDOIE, les autres communes le composant sont CRAVANCHE, ELOIE, EVETTE-SALBERT, SERMAMAGNY.

Si l'on excepte le canton de BELFORT, c'est notre canton qui est le plus peuplé avec une densité de 462 Habitants /km².

OFFEMONT fait également partie de l'agglomération de BELFORT qui regroupe 12 communes : ANDELNANS, BAVILLIERS, BELFORT, BOTANS, CRAVANCHE, DANJOUTIN, ESSERT OFFEMONT, PEROUSE, SERMAMAGNY, VALDOIE et VETRIGNE.

La densité de la population de cette agglomération s'élève à 1 117 habitants / km². A titre comparatif, l'agglomération de BESANCON a une densité de 1 302 habitants / km² et le District Urbain du Pays de MONTBELIARD 943 habitants / km².

Renseignements : Source I.N.S.E.E. recensement de la population de 1 975.

LECTEURS

Sachez que c'est la publicité qui assure la gratuité de votre Bulletin

RESERVEZ VOS ACHATS

A NOS ANNONCEURS

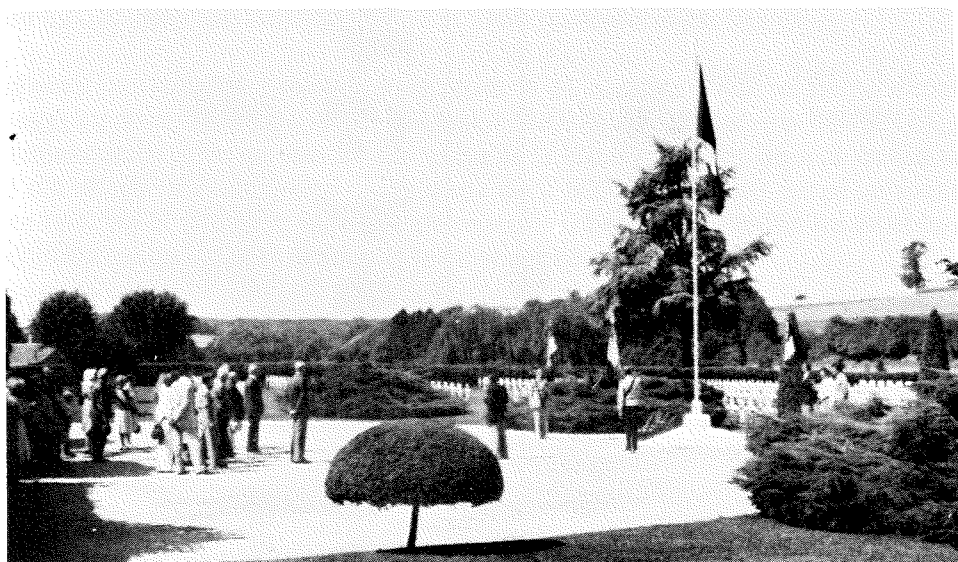
Les sociétés communiquent

LES ANCIENS COMBATTANTS.

La Sortie des anciens Combattants d'Offemont-Vétrigne a eu lieu le 5 Aout 1979, elle avait pour but le cimetière Militaire de Rougemont dans le Doubs.

Par un temps idéal, à 9 h 30, un car très confortable des transports Horn d'Etueffont a emmené 45 personnes dont 8 veuves d'anciens Combattants vers les côteaux riants de la Haute-Saône et du Doubs.

A notre arrivée à Rougemont ; Monsieur l'adjoint représentant Monsieur le Maire absent et excusé et une délégation d'Anciens Combattants, président en tête, nous attendaient. Après les paroles de bienvenue, notre premier geste fut de déposer un coussin de fleurs au Monument aux Morts et Madame Veuve Voiland, Maman d'un fils F.F.I. fusillé par les Allemands au Fort Hatry à Belfort, eut le douloureux privilège de remplir cette mission. Remontant dans le car, nous nous rendîmes au Cimetière National situé à 1 km de la localité, devancés par Monsieur l'Adjoint et les Anciens Combattants de Rougemont. On est impressionné devant tant de croix et de sacrifices consentis par les combattants de la 1ère Armée Française pour la Libération de la Franche-Comté. C'est dans ce haut lieu que repose le général Brosset. Après la levée des couleurs faite par Gilbert Jeannenot et Gérard Peuquet, deux anciens de la Guerre d'Algérie, un coussin de fleurs fut déposé par notre camarade André Salomon au pied du mât.



Le livre d'or présenté par le conservateur du Cimetière permit à chacun d'apposer sa signature et la visite commença en pensant aux moments exaltants de la Libération. A 13 heures, un apéritif d'honneur nous fut offert par les Anciens Combattants de Rougemont que nous remercions encore vivement suivi d'un repas copieux et très fin dans un cadre sympathique à l'hôtel de la Couronne à Rougemont. L'après-midi était réservé à la visite du château de Bournel, commune de Cubry (doubs) appartenant à la famille de Moustier qui nous a reçus avec beaucoup d'amabilité et de courtoisie. Dans les pièces grandioses, l'histoire de la Franche-Comté est retracée par la présence de tableaux, meubles et objets anciens. Ensuite, en suivant une allée du parc ombragé ayant comme guide souriant un jeune fils du châtelain, Maire de Cubry nous visitâmes les communs du Château où dorment des diligences et des voitures hippomobiles d'un autre âge.

STATION SERVICE

TOTAL

m. Jean TERREAU

75 avenue J. MOULIN

BELFORT tél. 21.35.42

VIDANGE - GRAISSAGE

REGLAGE POLLUTION

" TOUS COMBUSTIBLES "

MAZOUT ELF FRANCE

ELF GAZ-HOUILLES et BOIS SCIERIE

JACQUOT MICHAUT

88 avenue Jean Jaurès

BELFORT tél. 21.55.26



bébé rêve

21 faubourg de France BELFORT

tél. 28.16.85

TOUT POUR LA FUTURE MAMAN

TOUT POUR LE BEBE

Spécialiste de la voiture et du
Meuble d'Enfant, Cadet et Junior

Livraisons Gratuites
Retouches sans frais
Jouets.

Mougenot



Pour vos BANQUETS
MARIAGES
LUNCHS
BUFFETS CAMPAGNARDS
PLATS PREPARES
(Chauds ou froids)
REPAS D'ENTREPRISE

Sur commande un traiteur à
votre service.

Livraison à domicile

76, av J. Jaurès BELFORT
Tél : 21.45.15

"CHRISTINE Nouveautés"

Mercerie Spécialisée - Bonneterie
Layette Cadeaux -

Lingerie Dames et Enfants

Travaux Dames

118, Avenue Jean-Jaurès

90 - **BELFORT**

tél. 21.01.86

ji pé pé

ean ierre FOHL

STUDIO~PHOTO

portraits mariages

PHOTOS INDUSTRIELLES

136, Avenue Jean Jaurès-BELFORT

téléphone : 21.36.76

Après les adieux, le car s'arrêta devant le Monument aux Morts de Cubry où figurent entre autres les noms de : Lionel de Moustier Mort déporté de la Résistance. Georges de Moustier, Mort pour la France (1939-1945). Notre camarade Muchert et Monsieur le Maire déposèrent une gerbe de fleurs au pied de la stèle. Après un arrêt à Villersexel pour se rafraîchir, le retour s'effectua dans le souvenir et la méditation pour ceux que nous venions d'honorer.

Le Vice-Président des Anciens Combattants.
Roger CHATEAUDON.

LES SAPEURS-POMPIERS

Deux sapeurs-pompiers volontaires viennent de se voir décerner une décoration qu'ils ont amplement méritée.

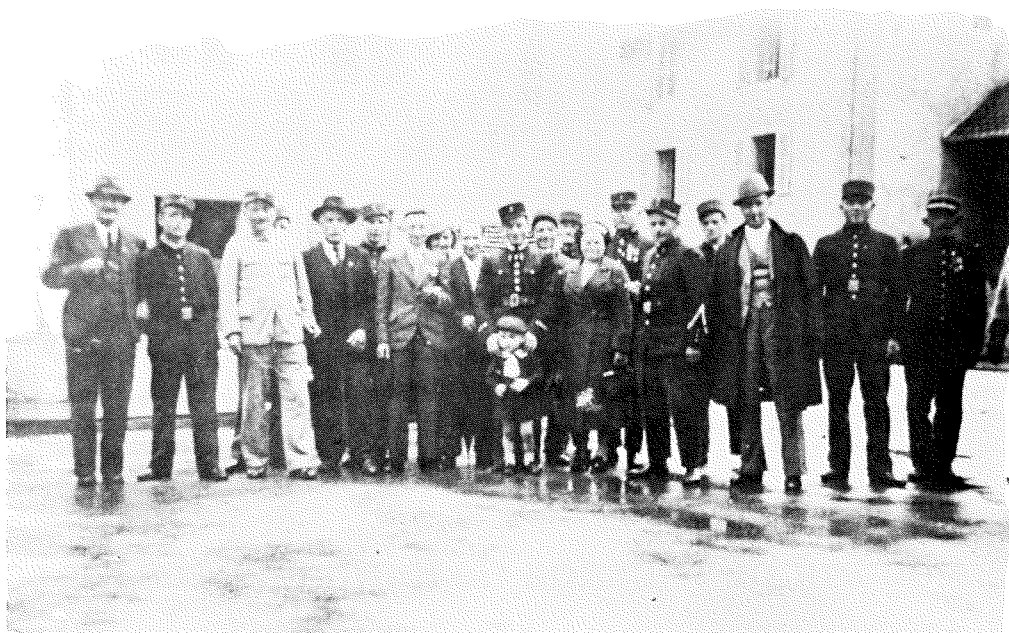
Il s'agit du Caporal/Chef Girol Serge, médaille d'argent pour 20 années de service et du Sapeur Drouard Roger, médaille d'argent pour 20 années de service: Toutes nos félicitations à ces deux récipiendaires.

Nos félicitations iront également à notre équipe sportive qui s'est très bien classée lors de la finale départementale du parcours sportif du sapeur-pompier. Caporal/Chef BERMON Alain 2ème au 100 m - médaille d'argent: Sapeur BARILLON Yves 3ème au 1000 m - médaille de bronze. Sapeur SALOMON Thierry 3ème au saut en hauteur - médaille de bronze.

De plus, l'équipe de football a remporté une très jolie coupe lors du tournoi départemental. Le C.P.I. Offemont continue à s'entraîner sur le plan théorique et pratique durant les manoeuvres mensuelles. Au point de vue intervention, il faut noter une recrudescence des nids de guêpes que nos sapeurs spécialisés se sont fait un devoir de détruire. Le C.O.I. Offemont est intervenu également pour un feu de pièce rue Aristide Briand et vider quelques caves inondées.

Le Conseil d'administration de l'amicale s'est réuni le 31 octobre 1979 en séance extraordinaire et en Comité restreint sous la présidence de Monsieur MARCHAL et Madame UTTENWEILLER, président et vice-présidente, afin de statuer sur le cas de la grève Alsthom, laquelle concernait 5 de nos sapeurs. Il a été alloué à l'unanimité une somme de 2 800 F à répartir entre les familles des grévistes compte tenu de la situation familiale de chacun. D'autre part, le Comité émet le vœu que ce conflit se termine au plus tôt pour le bien et le bonheur de tous.

Pour terminer dans le chapitre souvenirs, voici une photo prise lors d'un congrès de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers en 1937 à Delle.



**ELECTRICITE
GENERALE**

M. RUOT

13 Rue des Soiras - OFFEMONT

Tél : 21.36.36

CHAUDRONNERIE CUVES A MAZOUT

galvanisation à chaud

Ets René RUST

23, Rue Aristide Briand OFFEMONT Tél : 21-00-30

chauffez vous mieux AVEC MOINS DE COMBUSTIBLE

➡ **laine de verre** JOHNS MANVILLE
Isolation de votre Maison

➡ **fuel total** PAIEMENT SUR 12 MOIS
Entretien dépannage
CREDIT POUR INSTALLATION CHAUFFAGE

Téléphone : 21.32.34

Ets LABBAYE A ESSERT

Mécanique Générale - Serrurerie
S.A. A. LEPAUL & Fils

11, Rue de la Gare 90000 OFFEMONT

Tél : 21.06.19

Tournage fraisage de toutes pièces mécaniques
Soudures pour tous métaux

On peut reconnaître sur cette photo de gauche à droite :

Messieurs et Mesdames OSSETTE Antoine, Président de l'Amicale à l'époque, SALOMON Albin père de l'actuel Chef de Corps et lui-même ancien Chef de corps, François CLERC Père de l'ancien maire décédé de Delle SALOMON Albin Père BRUNETTI Mario, Ancien sergent/Chef des Sapeurs offemontois, DESDAMES René ancien sapeur, les époux CABARDI, un adjudant de Delle, NICAUT Louis, BEAU P. MARCHAND Henri, caporaux des S.P. d'Offemont, Madame NICAUT, SIMONIN François sergent, STOCKEL Armand, Sergent/Chef, BEROLDY Paul, Sapeur VINCENT Adrien, VERMENT Edmond, caporal, Chef de Corps lieutenant A. DESDAMES.

ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE OFFEMONTOISE.

Malgré des difficultés d'ordre matériel et financier, le moral est au beau fixe à l'A.S.C.O. Les activités déjà existantes se portent très bien, le nombre d'adhérents toujours croissant en est la preuve la plus éclatante, et de nouvelles disciplines apparaissent. Faisons un rapide tour d'horizon dans les différentes sections :

FOOTBALL : Trois équipes, cette année disputent le championnat, contre une l'année précédente. Sont représentées les catégories poussins, pupilles et minimes. L'absence actuelle de terrain oblige les trois formations à disputer tous leurs matches à l'extérieur. Au passage, un grand merci est adressé aux parents qui jouent les « taxis » lors de ces déplacements. Si les résultats actuels ne sont pas sensationnels, les progrès accomplis laissent bien augurer des années futures.

TENNIS DE TABLE : La section a repris depuis la rentrée de septembre. Les garçons s'entraînent tous les mardis de 20 à 22 heures avec Mr: PEUQUET, les filles tous les vendredis de 18 à 20 heures avec Melle SCHELLENBERGER.



BOULES : L'association, courant juin, a organisé un tournoi de triplettes formées qui a connu un succès honnête, compte tenu du peu de publicité qui avait été faite. Résultat encourageant cependant et il est à espérer que certains « mordus » viendront, à la belle saison, lancer les boules afin de démarrer véritablement cette section.

MENUISERIE EBENISTERIE

TOSOLINI Daniel

Agencement de cuisine sur mesures

TOUS STYLES - EXPOSITION

18 Rue de la Gare OFFEMONT

Tél : 21.34.36

**Ets
ROBINET & Cie**

Tous combustibles solides -
Liquides - Gazeux - Bois
et Charbons - Mazout ESSO -
Propane - Butane -

23 rue de Brasse
BELFORT

Tél : 21.48.74

PEINTURE - PAPIERS PEINTS

REVÊTEMENTS MURAUX - VITRERIE

CUNCION & c^o

RAVALEMENT de FAÇADES

106, rue Aristide Briand 90000 OFFEMONT
Tél. 21.17.86

**électricité
générale**

Roger WILLIG

CHAUFFAGE

ELECTRIQUE

Tél : 21.24.11 OFFEMONT

**auto école
offemontoise**

RICHARD jean marc

2 rue des Cerisiers

OFFEMONT

tél: 22.29.60

VOLLEY-BALL C'est une section en plein essor. Deux équipes sont engagées en compétition, l'une en championnat Promotion, l'autre en «Loisirs».

L'entraînement se déroule le lundi soir dans la salle du C.E.S. de Valdoie entre 19 h 30 et 21 heures. Si certaines personnes désirent pratiquer ce sport, qu'elles viennent nous rejoindre, elles seront bien accueillies.



Une partie de l'effectif

CLUB DU TROISIEME AGE : Les membres en sont toujours aussi dynamiques. Les goûters anniversaire, les parties de cartes, les manches de «scrabble» se succèdent à cadence soutenue tous les jeudis après-midi.

Au programme, un goûter offert par Mr et Mme MURA aura lieu à l'Epiphanie. On tirera les rois dans une chaude ambiance. Un autre goûter sera organisé à une date qui sera fixée ultérieurement il sera offert par le docteur TOUTENU. Un grand merci à ces personnes.



Il ne s'agit pas de se tromper de carte....

LA GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN.....

L'Effectif reste stable dans cette section. Une explication peut-être, les grammes perdus au cours d'une année d'exercices sont repris lors de la séance précédant les vacances, où l'on mange quelques petites gâteries, cakes, tartes..... pour marquer la clôture. Alors on revient..... Restons sérieux, cette année les cours ont lieu tous les lundis à 20 H au Centre Culturel et tous les jeudis au Trait d'Union.

DANSES FOLKLORIQUES

Les séances se poursuivent tous les mardis soir de 16 h 45 à 17 H 45. 25 filles y viennent régulièrement. Les dimensions de la salle ne permettent pas une fréquentation en nombre plus important. C'est pour cela que la tranche d'âge est limitée aux 8/12 ans.

MAJORETTES

C'est la dernière née des activités de l'Association. Sur une proposition de Mr. PEUQUET, elle a vu le jour le 6 octobre 1979. Le succès fut foudroyant, à la première séance, il n'y avait pas moins de 50 filles de 5 à 17 ans. Autant dire que dès le premier jour, les inscriptions sont closes et bien closes. Cette section est prise en main par une animatrice bénévole, Melle FOUGERONT Christine, elle est aidée dans sa tâche par Mr FOUGERONT, Mme BITTIGER et Melle SCHELLENBERGER. L'entraînement se fait tous les mercredis après-midi de 15 H à 18 H. A la suite de la réunion du 14 novembre, le Comité des majorettes a été formé ainsi :

Président : Mr. FOUGERONT
Vice Président : Mr. PEUQUET
Secrétaire : Melle SCHELLENBERGER
Trésorier : Mme BITTIGER
Membres actifs : Mme PETTER
Mme MONNIER
Mme FOUGERONT
Mr et Mme HAEFFLINGER
Mme WILLIG
Mme SAUVAGEOT
Mme GEYER
Mme RETACCHI



actualité

COLIS DE NOEL AUX ANCIENS

A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, des colis de produits alimentaires seront distribués aux personnes âgées de plus de 70 ans. Si des oublis se produisaient nous serions reconnaissants aux intéressés de bien vouloir le signaler à la Mairie.

CEREMONIES COMMEMORATIVES

Le 30 Septembre - Une foule nombreuse assista au dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle où sont gravés les noms des jeunes maquisards. L'anniversaire en souvenir des fusillés du Maquis de CHERIMONT se termina par un vin d'honneur en Mairie d'Offemont.

Le 11 Novembre - Comme toutes les années, l'anniversaire de l'Armistice a été célébré à la borne des Commandos du Martinet et devant la Mairie, au monument aux morts.

Le 24 Novembre - les cérémonies anniversaires de la Libération d'Offemont se sont déroulées le samedi 24 novembre à 9 heures au carrefour du Martinet en présence des autorités civiles et militaires et des anciens commandos. La place François de LEUSSE, capitaine du 3ème Commando, fut inaugurée à l'occasion de ce 35 ème anniversaire. Pour ceux qui se souviennent un fait historique est ici relaté par le Dr. Maurice PIERRE

COMBAT DU BOIS D'ARSOT OFFEMONT - 22 Novembre 1944

Après le lever du jour nous avons quitté la scierie par une brèche ouverte dans un mur pour ensuite franchir le ruisseau des Forges. Avec mes quatre brancardiers et mon infirmier, je suivais le capitaine de LEUSSE. Nous avons franchi la tranchée de tir et nous avons suivi un layon dans la forêt d'Arsot. Un allemand, isolé a été tué, il était affalé contre un arbre ; il ne présentait aucune blessure apparente. La progression a continué. Il me semble me souvenir que la section BOUISSAC était sur la gauche, celle de BONNARD au centre et celle de DOUCET à droite. Les choses ont ensuite évolué très rapidement. Il y avait sur la gauche une clairière dont est parti un tir d'arme automatique qui a été le prélude d'une fusillade intense. L'adjudant LELCHAT qui a été blessé par la suite, m'a dit qu'en pénétrant dans cette clairière il avait vu une mitrailleuse allemande et qu'il avait alors commis une erreur: Au lieu de la contrebattre par un fusil mitrailleur, il a tiré à la mitrailleuse sans aucune efficacité, et alors il a été blessé.

Très rapidement les blessés sont arrivés vers moi, le lieutenant BEN SADOON qui avait rejoint le matin et que de LEUSSE avait gardé avec lui. Il avait une plaie de l'abdomen de même que BOUISSAC que j'ai évacué. J'étais près de de LEUSSE, lorsque CAZALIS est venu vers lui, son mortier avait eu son appareil de pointage détruit et je crois que sa mitrailleuse avait des ennuis de fonctionnement ; alors que de LEUSSE lui mettait la main sur l'épaule, il a reçu une balle dans le crâne, et s'est affaissé. De LEUSSE m'a alors demandé d'aller voir BONNARD pour lui dire de décrocher. En chemin, j'ai retrouvé DOUCET qui avait une fracture ouverte du fémur par balle. A quatre, nous l'avons pris pour le transporter et un Allemand a alors tué un des quatre, BRUDER Il a été tué à son tour par qui? je l'ignore. J'ai laissé DOUCET dans un chemin creux et j'ai retrouvé de LEUSSE qui m'a dit que tout le monde décrochait.

NORA...



LA QUALITE, LE VRAI GOUT, LES BONS PRODUITS AUX BONS PRIX.

POUR LES FETES LA BOUCHERIE NORA VOUS PROPOSE :

DINDE NON VIDEE à	17,20 F le kg
GIGOT D'AGNEAU à	32,80 F le kg
COTE D'AGNEAU	32,80 F le kg
BEEFSTEACK Tranche	33,80 F le kg
BEEFSTEACK (Aloyau)	35,00 F le kg
ROTI de BOEUF ROULE	31,80 F le kg
EPAULE DE PORC SANS OS	25,80 F le kg

*NORA et le personnel du magasin vous adressent ses
meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'Année*

NORA

LA VIE PLUS SIMPLE TOUT PRES DE CHEZ VOUS.....

OFFEMONT- CENTRE COMMERCIAL GANGHOFFER - TEL : 21.15.51

Je lui ai dit que j'allais essayer de rechercher les blessés qui pouvaient rester. Je lui ai donné mon colt, j'ai mis un brassard à croix rouge que j'avais dans la poche de ma capote et j'ai tout d'abord essayé de rejoindre DOUCET à qui j'avais promis de venir le rechercher. Très rapidement je me suis retrouvé avec le canon d'un allemand sur le ventre, à quelques mètres se trouvait un officier Allemand qui m'a dit «Are you ricain ?» j'ai répondu « No I am French» et il m'a dit «terroriste». Il parlait également français et j'ai expliqué que je voulais m'occuper des blessés. Nous avons tous alors reçu une salve d'obus de mortiers (de DUCAY), il a été tué ainsi que d'autres Allemands et ils ont décroché rapidement me laissant seul maître du terrain. J'ai récupéré deux blessés dont SALVIDIS qui avait reçu une balle dans le coude et je les renvoyés vers le ruisseau des Forges.

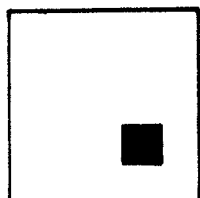
J'ai alors retrouvé DOUCET. Pendant que nous l'avions laissé seul, un Allemand était venu et lui avait tiré une balle dans le ventre, son intestin sortait de l'abdomen. Je lui ai fait une piqure de morphine et j'ai essayé de le réconforter. Nous avons alors subi un nouveau tir de mortiers (vraisemblablement DUCAY) et j'ai reçu un éclat dans l'avant-bras. DOUCET s'affaiblissant, je lui ai dit que j'allais essayer de trouver du renfort pour l'emmener. Nous entendions très distinctement parler les Allemands.

Je suis donc revenu vers la tranchée de tir où j'ai trouvé METIVIER et quatre volontaires qui sont venus avec moi (je me souviens de trois d'entre eux, FLORIO,CA-PRA et VIGNA) nous l'avons ramené, mais il est mort rapidement.

Je suis alors allé voir le commandant RUYSSSEN pour lui rendre compte et je suis retourné auprès de METIVIER qui avait recueilli les débris du 3ème commando.

METIVIER a fait tirer quelques obus de mortiers et nous avons eu droit à une riposte qui a fait quelques blessés. Alors que je donnais quelques indications pour leur évacuation, un obus de mortier a explosé contre la paroi de la tranchée de tir où nous étions établis, j'ai reçu un éclat au niveau du cou qui a mis fin à ma participation aux événements.

Mme SCHULTZ



PEINTURES
PAPIERS PEINTS
CADEAUX
PARFUMERIE

DROGUERIE DU MARTINET

JOUETS
CONFISERIE
BAZAR
PRODUITS DE
JARDINAGE

16, rue Aristide Briand
OFFEMONT
90000 BELFORT
Tél: 21.49.32

NOCES DE DIAMANT DES EPOUX REMY

Après Mr et Mme MUCHERT, quelques mois plus tard, c'était au tour de Mr et Mme REMY de rassembler dans la salle de Mairie, parents et amis, pour célébrer leurs noces de diamant : soixante ans de mariage, soixante ans de vie commune. C' est le 22 Novembre 1919 que dans l'ancienne mairie d'Offemont, Melle Lucie Célestine REINICHE unissait sa destinée à Mr. Edmond REMY.



Monsieur TRITTER parla longuement des étapes de la vie des deux époux REMY. Il conclut en leur souhaitant de couler encore de nombreuses années heureuses dans leur maison, Rue du Ballon. Au nom de la commune, il remit à Monsieur REMY un poste à transistors et des fleurs à son épouse, et la soirée se termina devant une coupe de champagne, dans une ambiance sympathique. OFFEMONT-REALITES est heureux de présenter à Mr et Mme MUCHERT et à Mr et Mme REMY ses meilleurs vœux de bonheur et toutes ses félicitations.

CONFLIT ALSTHOM

L'Actualité Offemontoise, ce fut aussi et surtout la grève aux usines ALSTHOM. En effet, si tout le monde était concerné il y avait aussi plus de 200 ménages directement touchés par ce conflit dans la commune.



Transports publics

Voici quelques renseignements concernant la future desserte des transports publics sur le territoire de la commune.

1 - Desserte de l'Arsot, du Martinet, du quartier Ganghoffer.

Ces quartiers seront desservis par la ligne n° 2 qui reliera Valdoie (Prés d'Aumont) à la zone industrielle de Danjoutin.

Fréquence : 20 minutes

Les arrêts ont déjà été matérialisés.

2 - Desserte du quartier des anciennes Casernes et de l'Ancien Village

Outre les lignes actuelles de la S.T.A.B.R. des services supplémentaires seront assurés par la S.T.U.B.

Deux départs d'Offemont à 9 h 10 et 14 h 10.

Deux retours avec départ de Belfort à 11 h 10 et 16 h 25

Les départs auront lieu au Carrefour Rue BROUQUE - Rue des EYGRAS et à Belfort Quai VAUBAN - MONOPRIX

L'itinéraire de ces circuits vous est indiqué par le schéma ci-après.

Faisant double emploi avec celui de la S.T.A.B.E. le départ de Belfort à 11 h 10 sera sans doute supprimé et remplacé par un départ de Belfort à 12 h 10 (à l'étude).

Cette ligne au retour empruntera l'avenue Jean Jaurès et desservira le Lycée Courbet.

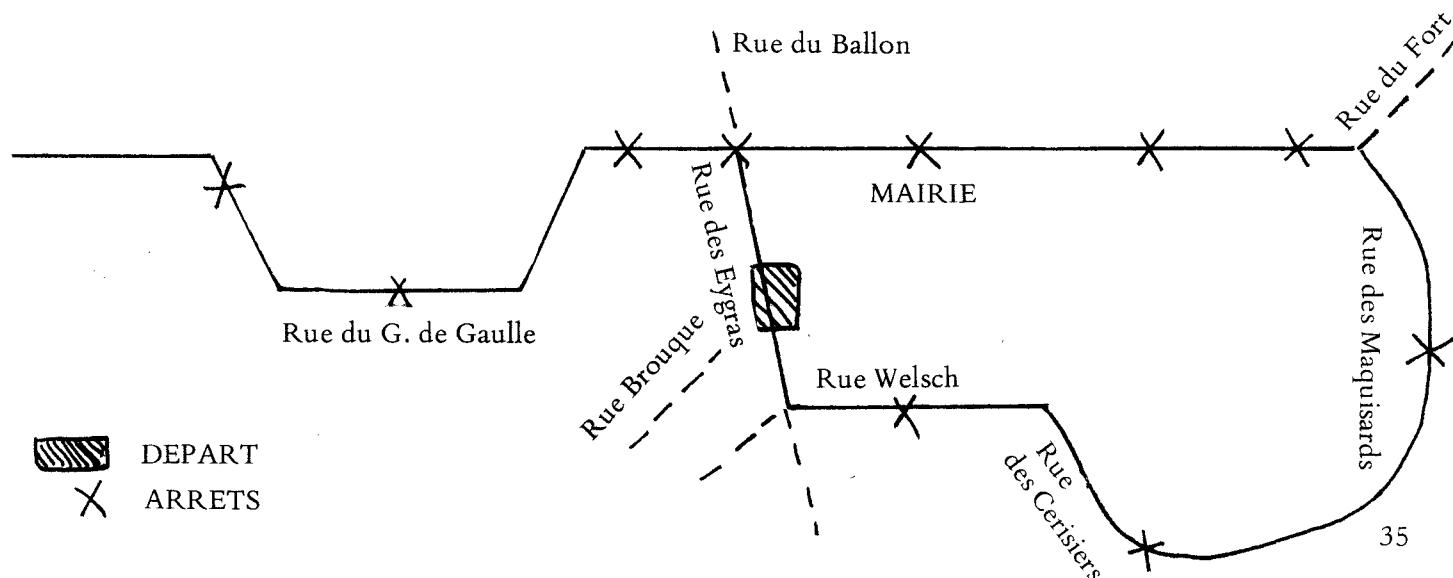
3 - Tous ces services sont prévus pour le 3 janvier 1980. Il est cependant possible que l'absence de versement Transport dû par Alsthom pour le mois d'octobre et Novembre retarde quelque peu le démarrage de l'opération.

4 - Le service desservant l'ancien village est provisoire jusqu'au 1er septembre 1980, date à laquelle seront revues les dessertes suburbaines.

5 - Toutes les précisions utiles, toutes les modifications de dernière heure seront portées à la connaissance du public par la Presse (numéro spécial) et par la distribution de carnets d'informations (prix, horaires, lignes....)

6 - Une enquête Transport sera ouverte pour la desserte des usines Alsthom et Bull particulièrement

L'amélioration de la desserte par car de l'ensemble de la Commune d'Offemont est réclamée depuis longtemps; elle se concrétise actuellement. Pour que ce soit un succès, utilisez les transports publics mis à votre disposition.



GARAGE CARROSSERIE

SOCIÉTÉ

AUTOMOBILE

BELFORTAINE

GILBERT PEROZ

6, RUE DE VALENCIENNES

90000 BELFORT

TEL. 28.09.10

CONCESSIONNAIRE LADA

Achats et Ventes tous Véhicules

Tellier ~ électricité

RÉPARATION ET BOBINAGE

DE

MOTEURS ÉLECTRIQUES...

57, rue du Magasin - BELFORT

(tél : 21.55.71)

»fourrures gilbert«

ARTISAN FOURREUR



GERANTE: MADAME FOURNIER
CENTRE COMMERCIAL DES 4 AS
90000 BELFORT
TEL. 21 77 66

Jean-Pierre



Coiffure Masculine

SAMEDI JOURNÉE CONTINUE

DE 7 H à 17 H sur RENDEZ-VOUS

64, avenue Jean Moulin BELFORT
(tél: 21.40.17)

Les sœurs LUCAT

Regine ~ Maryse

Coiffure Dames

3, rue du Canon d'Or

(Vieux) Belfort

tél. 28.29.60



PLATRERIE - PEINTURE - VITRERIE

MANCINI GIRON

Bureau 24 Avenue Jean MOULIN BELFORT

Tél: 21.19.25

La vie des écoles

EFFECTIFS SCOLAIRES A LA RENTREE 1979 / 1980.

OFFEMONT Jean Macé	Maternelle	132
OFFEMONT Jean Macé	Primaire	255
OFFEMONT Martinet	Maternelle	165
OFFEMONT Martinet	Primaire.....	176
OFFEMONT Centre	Classe Enfantine	34
OFFEMONT Centre	Primaire.....	140

Il y a donc 902 élèves qui fréquentent les trois groupes scolaires de la commune.



La 1ère Rentrée : Et si j'emmenais «Mémé» avec moi ?

NOEL DANS LES MATERNELLES

Cette année encore, les Elèves des classes maternelles de la commune recevront à l'occasion de Noël un jouet et des friandises.

ASSURANCE

Les Cours Moyens 2ème année de la commune participent aux 1/2 journées de ski, certains Cours Elémentaires pratiquent la natation. Il est rappelé aux parents des élèves fréquentant ces classes de ne pas oublier de souscrire une assurance M.A.E. ou autre qui garantit contre tous les risques d'accidents qui pourraient survenir.

SPORT A L'ECOLE

Les Ecoles du Centre et JEAN MACE, comme les années précédentes sont affiliées à l'U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du 1er degré). Ils participeront tout au long de l'année à diverses activités, sports collectifs et individuels. Actuellement les élèves de l'écoles du Centre disputent un championnat de Basket-ball qui les oppose aux élèves des groupes belfortains.



L'EQUIPE D'OFFEMONT-CENTRE de BASKET-BALL.

*Debout de gauche à droite : CHAUDY Nicolas - DURAND Rémy - SANTILLI Michel - FIGINI François
ESSABER Saïd - EHRET Didier - POPADIAK Cyrille - WILLIG Denis.*

LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC
TOUS LES JOURS SAUF SAMEDI, DIMANCHE et JOURS FERIES
De 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h

La parole aux très Jeunes

Qui est le Monsieur représenté sur cette photo ? Que fait-il ? Quelles sont ses autres fonctions ?



Tel était le sujet semestriel proposé à quelques cours moyens 2ème année de la commune. Il nous a semblé intéressant de savoir comment était perçue la fonction de gardien de la police municipale. Nous vous livrons ici des extraits de travaux, puis quelques remarques parfois surprenantes.

«Cet homme, c'est le garde-Champêtre ! Il est habillé comme un policier : képi, costume noir, chemise blanche, cravate, gants blancs et chaussures noires. Il a l'air sérieux. C'est lui qui surveille la ville. Il fait traverser les enfants, s'occupe de la circulation, joue quelquefois le rôle de facteur Il a d'autres problèmes de ce genre. (Stéphane ALLEMANN).

C'est un gendarme. Il fait traverser les enfants sur les passages piétons. Il fait aussi passer les adultes et il aide les personnes âgées. Il règle la circulation quand il y a des bouchons, il fait passer une file de voitures, puis une autre et ainsi de suite. Il monte et il règle le radar et les voitures qui dépassent les limitations de vitesse se font prendre en photo et elles se font arrêter cent mètres plus loin par une fourgonnette. (Lionel CHEVALLIER).

Ce Monsieur est quelqu'un de très aimable qui va tous les matins près de la route où il y a des traits blancs, cela veut dire qu'il remplace le feu rouge. (MAHI Mohamed).

Cet homme est un garde-Champêtre. Il fait un métier très spécial. Il s'occupe des bois, des travaux publics, de la route et bien d'autres choses. Il doit faire traverser les gens comme sur cette photo. Il fait éviter beaucoup d'accidents. En plus, il doit travailler en mairie. Il s'occupe des enfants, il les dispute quand il les trouve dans des blocs ou dans des pelouses interdites. Il donne aussi des amendes, il surveille les braconniers qui chassent en dehors de la période d'ouverture. (ESSABER Saïd).

- Il provoque moins d'accidents
- Il devrait y en avoir beaucoup plus dans la commune
- Il surveille les bois de la ville
- Il rôde dans les rues la nuit pour attraper les cyclistes qui n'ont plus de freins ou plus de lumière
- Il a un képi avec deux lettres G.G. afin de ne pas le confondre avec un gendarme
- Il a remplacé Mr JEANNENOT, le «nouveau» comme on l'appelle est très gentil.
- C'est un bon métier, on crie un peu, mais ça ne fait rien
- C'est un métier qui n'est pas aussi dur qu'on le croit, un peu en hiver à cause du verglas
- Il fait passer les enfants aux passages cloutés, puis il rentre chez lui. Mais attention, pas pour toute la journée. En effet il repart les surveiller et ceci quatre fois par jour et par tous les temps
- Il emmène surtout les papiers pour la vaccination
- Il surveille les personnes qui grimpent aux arbres et celles qui cassent les carreaux
- Il protège nos champs et nos cultures
- Il s'occupe des problèmes de douane, en somme il est le bras droit du maire
- Il intervient dans les bagarres, les feux et les fuites de gaz »

conte de Noël

NOËL, période privilégiée de l'année, période du rêve... Nous en profitons pour vous proposer un petit conte.

LE REVE.

Tandis qu'au soir de cette fête de Noël, de cette journée de joie et d'espoir, tous s'amusaient et réveillaient dans une joyeuse quiétude, près des flammes claires et dansantes d'un foyer, qu'un sourire radieux se lisait sur tous les visages, que les plaisanteries fusaient de partout, seul et triste, le Maire d'une bourgade (nous l'appellerons Emile, car d'Emile à édile, il n'y a qu'un pas), se rendait en sa mairie, pour tenter une dernière fois d'équilibrer son budget. Emile était exposé au vent humide et glacial qui tourbillonnait en une folle sarabande. Transi cruellement par la morsure du froid, il allumait sitôt arrivé dans son bureau, un maigre feu, car ses doigts engourdis ne lui permettaient pas de tenir sa plume. C'est alors que gagné par la fatigue, il somnait peu à peu dans une douce somnolence, puis s'assoupissait totalement.

Et dans son esprit surexcité un rêve étrange prenait forme.

Il se voyait, allant à pas de loup, vers la cheminée et déposant au plus profond de l'âtre, une paire de sabot; ensuite, non moins furtivement, il se cachait derrière un isoloir et épiait d'oeil anxieux et ravi tout à la fois la vue du Père Noël.

Puis un profond silence, débutait une longue attente.

Minuit venait à peine de sonner, qu'un bruit insolite retentissait dans la cheminée, suivi aussitôt par la chute d'une cordelette. Et soudain, glissant sur celle-ci, le Père Noël apparaissait:

Alors Emile, les yeux extasiés, le voyait puiser dans sa profonde hotte et en ressortir à son immense joie, un énorme sac sur lequel flambaient en lettres d'or, ces deux mots : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE.

Le sac luisait dans la pénombre de la pièce autant que le sourire du Père Noël. Emile n'arrivait pas à détacher son regard du sac, car la ribambelle de zéros était colossale et bien qu'habitué aux chiffres, il ne parvenait pas à le lire. Toutes les aides, toutes les réalisations devenaient possibles. Ce pactole fabuleux allait couler comme une rivière de diamants sur la cité.

Emile ne pouvant contenir plus longtemps son bonheur, se précipitait au devant du Père Noël et lui étreignait chaleureusement les mains et celui-ci de lui dire :

- Oui mon ami, en récompense de ton opiniâtreté, je t'offre ce royal cadeau !

Tout à leur joie, l'un de donner ; l'autre de recevoir, aucun n'avait remarqué, descendant à son tour par la cheminée, un vilain et sinistre petit bonhomme qui n'était autre que le Père Fouettard.

Avec un rictus sardonique, l'infâme personnage se dirigeait subrepticement vers le sac et s'en étant emparé, il allait s'enfuir, mais heureusement, le Père Noël veillait et à la dernière seconde, il l'apercevait, s'élançait et parvenait in-extremis à lui retirer des mains.

Lors, sous les yeux horrifiés d'Emile, une âpre lutte se déroulait, opposant Noël et Fouettard. Mais l'échine chétive du malfaisant bonhomme ne pouvait rien contre la solide poigne de l'ami des enfants et rossé d'importance, le trouble-fête rapidement s'enfuyait.

C'est à ce moment précis que réveillé sans doute par la fuite clopinante de celui qui était devenu le Père Fouetté, Emile émergeait de son sommeil et ayant d'un seul coup perdu son immense illusion, se retrouvait abattu et désespéré, seul au milieu de sa consternation et de la bise glaciale qui soufflait de plus belle.

souvenirs souvenirs....

Etes-vous physionomiste ? Pour le savoir , cherchez à reconnaître dans ces trois photos de classe, un voisin, un ami, un parent.....



DANS LES ANNEES 30.....



DANS LES ANNEES 40.....



DANS LES ANNEES 50.....

Nous remercions vivement Mesdames Léa CLERC et Josiane FARINE qui nous ont aimablement prêté ces documents et nous en profitons pour lancer un appel aux personnes qui possèdent de telles photos. Si elles désirent nous les confier, elles peuvent les faire parvenir en Mairie.

Meilleurs Voeux Pour 1980

